

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CHÂTEAURoux MÉTROPOLe

**Procédure :**  
 - PLUI approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 13 février 2020  
 - Modification simplifiée n°1 du PLUI approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 10 mars 2022

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 10 mars 2022 approuvant la modification simplifiée n°1 du PLUI. Fait à Châteauroux, le 11 MARS 2022.

**ECHELLE :  
1/5000**



**E4**

